



## Compte rendu du CHSCT/ DASES du 7 mars 2016

**INTERCO  
SPP**

Vos représentants du CHSCT souhaitent communiquer avec vous sur les points abordés dans cette instance.

### **Pour rappel, définition d'un CHSCT :**

Les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ont remplacé depuis les élections du 4 décembre 2014, les CHS, comités d'hygiène et de sécurité.

**Composition et objectifs de ce Comité :** Ils sont constitués de représentants-es de la Ville/Département et de représentants-es du personnel ; ils sont désignés par les organisations syndicales en fonction des résultats des votes au CT (Comité technique) de direction (la direction concernée) et au CT central.

**Objectif :** Faire avancer, améliorer les Conditions de travail (CT) des agents, veiller à leur protection et sécurité (physique et mentale)

Cf. règlement intérieur

### **Ordre du Jour (O.J.) du CHSCT/DASES du 7 mars**

#### **I- Election du secrétaire**

Nous avons élu le secrétaire du CHSCT dont le rôle est de faire l'interface entre les O.S. et l'Administration pour établir conjointement un O.J. concernant la vie professionnelle de la DASES et la place de chacun dans cette Direction. En l'occurrence, nous avons élu pour un an M. Abdel Hamid ZAHZOUH.

#### **II- Approbation du procès-verbal (P.V) de la précédente séance**

Nous avons approuvé le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2015

#### **III- Organisation des services**

**3.1 Evolution des implantations immobilières :** Nous n'avons pas encore reçu de l'Administration le programme précis des futurs déménagements liés aux ré organisations de services et/ou à l'attribution de nouveaux locaux.

Mais – vos représentants vous tiendront informés, suite à la séance du 17 mars prochain, prévue sur ce sujet.

**3.2 Projet d'évolution au Pôle Santé Goutte d'Or (PSGO) :** la CFDT s'est abstenue malgré un projet cohérent et intéressant pour différentes raisons :

Aujourd'hui, les conditions de travail restent difficiles compte tenu

De postes de SMS vacants depuis au moins deux ans,

Un recrutement sur concours de SMS qui n'aurait pas lieu avant 2017,

Une valorisation (NBI par ex.) demandée pour ces postes par l'ensemble des syndicats et toujours sans suite ;

L'expérience malheureuse du précédent coordinateur oblige la CFDT à insister sur l'importance de donner à la nouvelle responsable du PSGO toute autonomie pour exercer sa mission.

**3.3 Projet de rapprochement du Service des prestations (S.P.) et du Bureau des aides sociales à l'autonomie (BASA) :**

**en un nouveau service : Service des aides sociales à l'autonomie (SASA), sur un même site : Mazas.**

Le syndicat a voté pour ce projet pour les raisons suivantes :

Préparation largement en amont avec les personnels et les O.S., -cependant, nous aurions souhaité recevoir le compte rendu du Cabinet OBEA,

Cohérence du regroupement, cohésion d'équipe

IV- Pour communication :

### **Hygiène, sécurité et santé au travail**

**4.1 L'Administration informe les O.S. des visites par les membres du CHSCT réalisées en 2015 et de celles à venir en 2016**

**Réalisées : SSDP 14, locaux des EPI Moisant (75015), Flandre (75019) et Minimes (75003) ;**

En prévision ( ! ) et suite à la visite du SSDP 14, voici quelques exemples d'améliorations constatées : pose d'antidérapants sur les marches de l'escalier, chauffage rénové (radiateurs changés), réparation du système d'alarme dans les boîtes de réception en cours etc...

**Prévues : CMS Belleville (avril) ; SAFD Auxerre (juin) ; Mazas secteur ASE (novembre)**

Concernant de nouvelles visites, nous vous invitons à nous contacter dans cet objectif de signaler et tester les situations/conditions de travail que vous voudriez voir changées et améliorées.

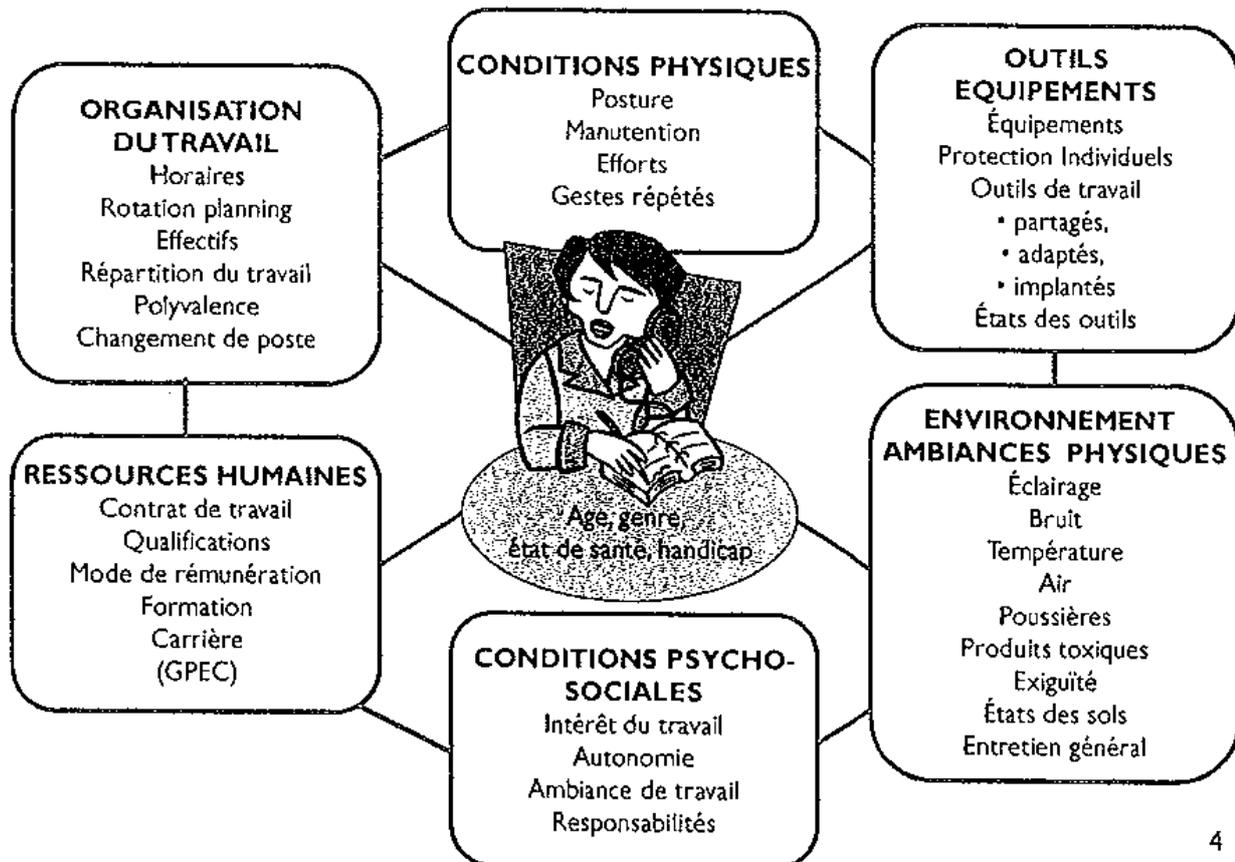
**4.2 Point d'étape sur la démarche de prévention des risques psycho-sociaux (RPS) :**

Vous avez répondu à 39,41% au questionnaire envoyé par l'Administration concernant vos conditions de travail ; l'Administration s'engage aujourd'hui à faire un retour à tous les agents à partir du mois de juin et à en faire une analyse avec les O.S. à des fins de préconisations.

Nous mettons l'accent aujourd'hui, outre l'inspection des qualités bâtementaires (hygiène, sécurité, éclairage, ambiance thermique etc...) sur les C.T. (le champ des conditions de travail tel que décrit dans le tableau ci-dessous).

En outre, la Direction met en place un comité technique pluridisciplinaire de suivi composé des sous directeurs et animé par le BPRP (Bureau de la Prévention des risques psychosociaux) auquel pourront être associés les services de médecine préventive et de souffrance au travail ; il serait amené à se réunir 2 à 3 fois par an. Les O.S. ont demandé à en faire partie.

## CHAMP DES CONDITIONS DE TRAVAIL



4

**CF. P.J.** : Définition de la santé et champ des conditions de travail ;  
Glossaire du vocabulaire social



**CFDT Intercos Services Publics Parisiens. 19 rue du Renard 75004 - Paris**  
Section DASES, Mireille BAKOUZOU. Tel : 01.49.96.68.19  
Isabelle SOUDIEU (01 49 96 68 19)